

Vœux 2025 - Samedi 4 janvier 2025 - 19 h

Salle communale d'Allinges

Bonsoir à toutes et à tous,

Introduction du Conseil Municipal des Jeunes.

Bravo les jeunes pour votre présentation, vous méritez ces applaudissements. Je voudrai vous remercier pour votre investissement depuis votre élection, votre assiduité et souligner le sérieux que vous mettez dans votre démarche citoyenne.

Je tiens aussi à remercier Madame Mathilde Dal-Pan, conseillère déléguée en charge de l'animation de ce conseil municipal des jeunes, épaulée par Messieurs Christophe Buttay, Jérémie Dupuis et Frédéric Jacquet.

À l'instar du voyage, chaque année de l'ensemble des classes de CM2 des 2 écoles, à Paris pour la découverte des deux chambres qui forment le Parlement, Assemblée Nationale et Sénat, ce conseil municipal des jeunes reflète la volonté de vos élus à œuvrer à l'apprentissage de la citoyenneté à nos jeunes.

À ce titre, je voudrai aussi remercier nos deux parlementaires qui accueillent la délégation d'Allinges, à savoir Madame Anne-Cécile Violland, députée pour l'Assemblée nationale et Monsieur Cyril Pellevat, sénateur, sans oublier les équipes des enseignants des deux écoles.

Madame, Monsieur, Chers Allingeoises, Chers Allingeois, Chers Amis,

Au nom des membres du conseil municipal d'Allinges, du conseil municipal des jeunes des membres, du CCAS, je suis très heureux et honoré de vous accueillir ce soir dans notre salle communale, notre maison commune, pour la célébration de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Permettez-moi tout d'abord de saluer les personnalités qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation :

Monsieur le Sénateur et Conseiller régional, Cyril Pellevat,

Madame Anne Cécile Violland, députée de la 5^{ème} circonscription,

Monsieur Jean Baptiste Baud, Conseiller régional,

Monsieur Serge Delsante, Conseiller régional,

Madame Patricia Mahut, Conseillère départementale,

Monsieur Richard Baud, Conseiller départemental,

Monsieur le maire honoraire de la commune d'Allinges, Jean-Pierre Fillon,

Monsieur Christophe Arminjon, Président de Thonon Agglomération,

Mesdames et Messieurs les maires et élus des communes voisines et amies,

Mesdames et messieurs les Vice-Présidents et conseillers de Thonon Agglomération,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie,

Monsieur le curé de la paroisse des Hermones, Nicolas Owona,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations.

Je vous remercie de votre présence.

Si nous sommes réunis ce soir, c'est essentiellement pour une rencontre conviviale, passer un bon moment ensemble, émettre, souhaiter et s'échanger des vœux pour cette nouvelle année 2025.

Tout d'abord, permettez-moi d'avoir une pensée pour toutes les allingeoises et allingeois qui nous ont quittés en 2024 et plus particulièrement pour 3 personnes, 3 « belles personnalités » qui ont œuvré et se sont investis dans la vie communale sous différentes formes, mais avec la même bienveillance, avec le sens de l'engagement et le souci des autres :

- Monsieur William Chevillet, notre jeune porte-drapeau dont la messe anniversaire de sa disparition vient de se terminer ce soir,
- Monsieur Albert Vautey, ancien conseiller municipal, diacre de la paroisse des Hermones,
- et Madame Isabelle Michaud, elle aussi « pilier » de la paroisse et qui durant de longues années a accompagné les pères des Châteaux.

Avant de vous égrener les actions réalisées en 2024 et celles en préparation pour 2025, je tiens de nouveau à vous faire part des 3 dossiers majeurs et prégnants qui me, et nous, préoccupent pour l'avenir de notre commune et de l'évolution de ceux-ci.

3 dossiers mais pas que... Nous passons maintenant à 4 et celui-ci touche l'ensemble des collectivités locales. Vous n'êtes pas sans ignorer que le blocage de nos institutions, avec l'incapacité de nos parlementaires à prioriser l'intérêt général de notre pays, on se retrouve sans loi de finances pour 2025, c'est-à-dire sans budget national et par ricochet peu de visibilité, voir pas, sur les marges de manœuvre des collectivités locales.

Il est néanmoins de notre responsabilité d'avancer et nous projeter sur différents scénarii de trajectoires budgétaires, tout en sachant que pour l'instant, nous travaillons sur un budget prudent et résilient.

Autoroute A412

Le projet suit son cours et entre dans une phase plus opérationnelle. Il aura un fort impact au niveau de Mésinges et du domaine de Lauzenette.

Nous poursuivons les actions engagées auprès des services de l'État, de la SNCF Réseaux et maintenant d'Eiffage (concessionnaire sélectionné), pour installer autant que faire se peut des dispositifs de qualité pour minimiser l'impact du bruit, tout en soignant l'intégration paysagère des ouvrages.

L'idée d'un doublement du pont rail, évoquée par certains, serait contre-productive ; en rapprochant de fait sensiblement l'autoroute encore plus près des zones habitées du hameau de Mésinges.

La municipalité s'est fortement mobilisée pour justement obtenir un tracé au plus près de la voie ferrée et ainsi l'éloigner du hameau.

Le volet compensations agricoles sera bien pris en compte et ce, par le disponible du foncier agricole non cultivé du Domaine de Chignens.

Les élus d'Allinges se félicitent d'avoir poussé à intégrer, à partir de Mésinges, une vélo route permettant de relier en toute sécurité le hameau de Mésinges et l'Ouest d'Allinges à la gare de Perrignier.

L'enjeu à moyen termes sera de relier en équipements structurants par piste cyclable le centre-ville de Thonon, le Chef-lieu d'Allinges à cette future vélo route, sans oublier Margencel et Anthy...

Pour les riverains les plus impactés par ce projet, j'ai bien conscience que la réunion du 16 décembre organisée par les services de l'État et l'opérateur Eiffage n'a pas répondu à toutes vos interrogations et comme Monsieur Le Sénéchal, directeur du projet, l'a bien précisé, vous pouvez les contacter via le site internet dédié et nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Carrière du Lyaud

Comme annoncé lors des vœux de 2023 puis en 2024, nous avons perdu sur ce dossier le recours en première instance devant le tribunal administratif de Grenoble, mais nous ne baissons pas les bras.

Il s'agit d'un dossier majeur pour la sécurité, la salubrité et la tranquillité de notre commune, pour les hameaux de Noyer, des Fleyssets et du chef-lieu pour les 30 prochaines années.

Le conseil municipal en 2023 ayant validé l'appel de la commune d'Allinges de la décision auprès de la cour administrative d'appel de Lyon, la procédure suit son cours : nous sommes en attente du verdict.

J'en profite aussi pour vous informer que le conseil municipal, à l'unanimité, s'est exprimé contre des velléités d'extension du site de l'ISDI de l'Aviet, projet porté par le nouveau propriétaire de cet équipement.

Projet que nous avons découvert au fil d'un reportage de l'émission *Temps Présent* de la télévision suisse romande en août 2024, reportage intitulé :

« Un marché juteux : les dessous insoupçonnés des gravats suisses »

4 ° et dernier dossier :

Comme prévu, la commune d'Allinges a été mise en carence au titre de la loi SRU sur la période triennale 2020-2022.

Pour mémoire, nous avons réussi lors des 2 précédentes périodes triennales (2014- 2016 et 2017-2019) à respecter les objectifs tant quantitatifs (nombre) que qualitatifs (type de logement PLS Plai).

Sur la dernière période 2020-2022, nous n'avons pas pu réaliser les objectifs fixés par l'État car nos gisements fonciers et les possibilités offertes par le PLU n'étaient pas en adéquation avec ceux-ci.

L'arrêté de mise en carence de Monsieur le préfet amplifie les sanctions financières avec un taux de 172 % pour les trois prochaines années soit environ 125 000 euros par année, avec la perte du droit de préemption urbain au profit de la Préfecture.

Gouverner c'est prévoir... Nous sommes pour l'instant dans la fourchette financière, plutôt basse, estimée.

Cette majoration du prélèvement SRU, nous l'avons anticipée, en augmentant à contre-cœur la taxe foncière sur le foncier bâti, c'était le « prix à payer » pour se donner le temps d'un aménagement réfléchi de notre commune et de ne pas faire du « chiffre pour du chiffre ».

Je tiens à remercier les services de l'État avec lesquels nous avons un bon accompagnement sur ce dossier et ceux de l'agglomération, de nous avoir permis de mettre en œuvre le périmètre de gel sur le secteur de Noyer. Il s'agit d'un périmètre de gel de délivrance de permis de construire dans l'attente de travailler sur un projet le plus satisfaisant possible.

Vous connaissez notre position : ce n'est pas de gaité de cœur de voir cet espace s'urbaniser, mais il faut bien comprendre qu'Allinges a des obligations réglementaires étant donné sa taille, sa

superficie, son positionnement et son classement comme pôle d'interface urbain dans les documents de planification du Chablais (SCOT).

Sur Noyer, sans cet outil et sans l'acquisition du « parc à Pompon », nous aurions déjà près de 300 logements de livrés et ce, sans un développement cohérent, harmonieux pour notre commune.

Pour Noyer, toujours, je tiens à remercier les riverains qui m'ont alerté sur les démarches prématurées de potentiels promoteurs.

Je précise que le calendrier et le respect des règles de la labellisation écoquartier sont bien strictement respectés. Ce n'est pas le calendrier des promoteurs et propriétaires du foncier qui dicteront le devenir de notre commune.

J'en profite aussi pour vous rappeler que d'ici 2025, le PLUI HM sera finalisé. Je vous invite à en prendre connaissance dès sa publication, à procéder à vos observations auprès du commissaire enquêteur le cas échéant.

Cette mise en carence reflète les difficultés que rencontrent les communes à mettre en application une loi basée sur des raisonnements mathématiques, loi qui ne tient pas forcément compte des contextes locaux.

Pour Allinges, il n'y aurait pas eu de sens à « empiler » des logements alors que les infrastructures pour faciliter la bonne intégration des nouveaux venus sont déjà saturées :

- Capacité scolaire et des équipements culturels et sportifs,
- Voiries non adaptées, tout comme les réseaux sous dimensionnés et qui, pour certains, continuent de porter atteintes au milieu naturel sans parler des transports en commun...

Le développement de ces infrastructures reflète toute la stratégie que nous avons mise en place, avec un bon sens issu de la terre, « ne pas mettre la charrue avant les bœufs ».

Pour autant, en tant que pôle d'interface urbain dans le schéma de cohérence du Chablais (SCoT), Allinges prend ses responsabilités, tout en veillant à avoir un développement harmonieux.

Vos élus ne sont pas là pour résoudre des équations mathématiques et des directives technocratiques.

Tous les investissements réalisés depuis 10 années sont portés par cette vision, à savoir donner la priorité à :

- Des travaux structurants sur les réseaux avec Thonon Agglo : eaux usées, eaux pluviales,
- La sécurisation des routes,
- Un gros travail de fait sur la première des mobilités, piétonne : trottoirs, chemins piétonniers,
- La construction d'une nouvelle école, la mise à niveau des équipements culturels et sportifs de la commune, le développement du transport urbain.

Ensuite, je tiens à le rappeler ce soir : au-delà de cette problématique caractérisée par un retard conséquent qu'il convient de résorber, la commune d'Allinges est pleinement solidaire du territoire. En effet :

- Quelle autre commune du Chablais accueille une aire de Grands Passages pour les gens du voyage ?
- Quelle commune accueille le plus gros poste de réseaux électriques du nord du département ?
- Quelle commune accueille 2 sites de déchets inertes sur son territoire ?

Début septembre 2024, les travaux de sécurisation des carrefours du Crêt Baron et de Chignens ont été finalisés avec la mise en sécurité de la route du Moulin, la route de la Grange Allard avec trottoirs, le parking aux abords du FAM du Moulin, l'aire de retournement des bus, l'arrêt bus scolaire aux normes, l'installation d'un point d'apports volontaires de déchets ménagers.

Je tiens de nouveau à remercier Haute-Savoie Habitat, propriétaire des locaux du FAM du Moulin, les familles Delevaux, Bron et Veillet, d'avoir accepté de céder les emprises foncières nécessaires.

Je tiens à remercier de nouveau très chaleureusement nos conseillers départementaux, Patricia et Richard, pour le portage et le suivi de ce dossier.

Richard et Patricia, qui ont travaillé d'arrache pieds sur ce dossier, et les services de l'Agglo pour la partie mobilité, gestion des déchets, réseaux humides.

Sur le plan financier, la commune a eu en charge le déplacement de l'oratoire (merci à Monsieur Jolly pour son aide précieuse) et les acquisitions foncières, nous avons la chance sur ce dossier d'avoir eu une écoute bienveillante suivie d'un soutien financier non négligeable, décisif, du Conseil Départemental comme en témoigne la signature tripartite de la convention (Département – Thonon Agglo et Commune) en 2023.

Au-delà des investissements portés par Thonon Agglo sur ce dossier, déchets avec les points d'apport volontaire, mobilité pour l'arrêt de bus sécurisé, réseaux d'eaux usées et pluviales, n'oublions pas que sans l'acquisition du domaine de Chignens par Thonon Agglo en 2018, tous ces travaux de sécurisation des trois carrefours n'auraient pas pu voir le jour...

Comme je l'ai évoqué plus tôt, il convient aussi d'adapter au fil du temps et des opportunités nos équipements, bâtiments, soit pour qu'ils soient aux normes, soit pour ajuster les capacités d'accueil en lien avec notre croissance démographique.

Ainsi en 2025, sous réserve de nos capacités budgétaires et celles aussi de nos partenaires institutionnels (État, Région et Département) :

- Le projet d'aménagement de la liaison Chef-Lieu à Noyer est pratiquement finalisé, on doit rencontrer les riverains sous peu pour le présenter. C'est un dossier que nous avons débuté il y a plus de 8 années avec des acquisitions au fil du temps. La dernière et la plus indispensable étant l'acquisition de la Grange à Paulet à l'entrée du Chef-lieu qu'il sera nécessaire de détruire (nous avons l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France...). Cet aménagement avec enfouissement des réseaux secs, la reprise par Thonon Agglo des réseaux d'eaux usées, potables et pluviales par Thonon Agglo, tout comme l'arrêt de bus sécurisé au niveau du Val Saint François avec trottoirs, permettra de compléter les aménagements déjà réalisés de Mésinges au Chef-lieu (Rue d'en Haut, Route de Commelinges et de Valère). Compte tenu de la topographie des lieux, nous travaillons sur une potentielle voie verte reliant le chef-lieu à Noyer.
- Les travaux des aménagements pour le Team Allinges Publier, club de vélo, qui restera sur le plateau de la Chavanne, devraient débiter, tout comme la restructuration des hangars communaux.
- Pour le club de foot, faute de co-financements auprès de tous les partenaires possibles (État, Région, Département et Fédération Française de foot), nous avons suspendu le projet de terrain synthétique, projet qu'il sera bien un jour nécessaire de finaliser, compte tenu des contraintes actuelles, notamment la loi ZAN qui ne nous permet plus de consacrer des terres agricoles ou naturelles à ce type d'équipement et sans parler du coût de maintenance actuel des structures versus le temps d'utilisation...

Je voudrai saluer la dynamisme du club d'Allinges, malgré la relégation de l'équipe de régional au niveau départemental, le comité ne s'est pas démobilisé, bien au contraire, comme en témoigne la toute récente labellisation du club par la Fédération Française de foot, qui confère

au club une reconnaissance qualitative sur le plan sportif, social et éducatif avec à la clef, l'engagement en championnat d'une équipe féminine.

- Au niveau sportif, pour le club de tennis qui vient de fêter ses quarante années d'existence. Nous pouvons saluer les résultats sportifs et nous pouvons être fiers de voir ce club accéder au niveau national en championnat. Je leur souhaite une pleine réussite dans cette première et pas facile expérience.

Ensuite, je tiens à vous préciser que les courts de Padel, maintenant couverts, sont à l'initiative à 100% du club de tennis, que les infrastructures sont portées financièrement par le club, qui a su mobiliser des partenaires publics (Département, Région) et privé (Intermarché Allinges) et que la commune a accompagné ce projet financièrement par une garantie d'emprunts sur la partie « couverture » en sachant que de fait, cet équipement est propriété communale, il s'agit du même montage opéré par la commune il y a une vingtaine d'années pour le tennis couvert...

Nous n'échappons pas aussi aux problématiques de pénurie de médecins, structure médicale, qui touche l'ensemble des territoires.

Nous ne restons pas inactifs, quand bien même tout est fait pour accueillir une structure, c'est bien sur le papier, à condition de ne pas « déshabiller » nos communes voisines.

Ainsi, nous pouvons nous féliciter d'avoir pu favoriser l'installation de SOS Médecins dans un lieu stratégique : aux Fleyssets, à 100 m du contournement. Cela va leur permettre, avec une ouverture d'ici la fin du mois de janvier, de travailler dans de meilleures conditions. Malgré tout, cela ne changera pas grand-chose en termes de capacité d'accueil de nouveaux patients sur le territoire.

Pour le cabinet médical de Noyer, à la suite du départ d'une des médecins, sachez que nous sommes à la recherche d'un suppléant et sachez également que pour conforter le maintien de ce cabinet, nous avons pris en charge la location du local qui jouxte celui de Madame Juillard. Je tiens à remercier les conjoints Fillon d'avoir attendu plus de 6 mois pour signer un bail dans l'attente d'un médecin remplaçant.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle pharmacienne, que nous avons pu loger quelques mois afin de faciliter son installation.

Cette problématique médicale est intégrée au projet d'aménagement durable de l'écoquartier, comme en reflètent les premières réunions de concertation qui ont eu lieu.

Mutuelle groupe :

En termes de santé, la commune vient de conventionner avec la région Auvergne-Rhône-Alpes pour offrir la possibilité, pour ceux qui le désirent, d'adhérer à un contrat groupe avec la mutuelle Radiance.

Une réunion d'information devrait se tenir le lundi 21 janvier 2025 à 17h à la salle communale.

Allinges : ville ambassadrice don d'organes

Nous avons choisi de participer à cette démarche. Vous allez me dire « encore un panneau de plus aux entrées des communes », mais devant l'urgence de sensibiliser la population, nous nous devons d'agir. En effet, chaque année, 28 000 patients attendent un organe et près de 1 000 personnes décèdent par manque de greffons.

Face à ce constat, la sensibilisation au don d'organes est plus que jamais indispensable. Prochainement, des réunions d'informations et de sensibilisation vont vous être proposées. Nous vous espérons nombreux.

Agenda 21 devenu Agenda 2030 : des actions diversifiées et concrètes en termes de développement durable :

Il serait trop long de vous décliner la liste des actions portées au fil des années et issues des propositions faites via l'Agenda 2030.

Pour celles et ceux qui doutent encore de cet outil de gestion participative de notre commune, voici ce qui sera concrètement réalisé en 2025 :

- **Le volet mobilité** : la première des mobilité étant la marche à pieds et sa conjugaison avec les services de transport en commun, nous avons travaillé la sécurisation des deux premiers arrêts Avenue de Saint François de Sales avec la jonction en voie douce avec le hameau des Fleyssets, le long du contournement ;
- Ce ne seront pas moins de 12 arrêts de bus qui vont être mis aux normes et sécurisés, dossier porté et financé par Thonon Agglo puis complété par des travaux de sécurisation, accès, par la commune.
- Je vous invite de nouveau à utiliser sans modération le service de transport urbain mis en place par Thonon Agglo en juillet 2023 avec les lignes M et N. Certes, en raison des travaux en ville centre de Thonon, les horaires ont dû être temporairement chamboulés mais il est important de voir ce service optimisé et de doper la fréquentation, ce seront toujours moins de voitures sur les routes.
- Le déploiement des points d'apports volontaires sur la commune. À terme, d'ici fin 2025, il n'y aura plus de collectes porte à porte des déchets ménagers. Une attention particulière sera mise en place pour les personnes qui ne seront pas en mesure de se déplacer pour déposer ces déchets. Je relève les points positifs de cette nouvelle mesure : la possibilité de déposer ses ordures ménagères tout au long de la semaine et la disparition des multiples containers qui sont stockés comme on le peut le long des voiries accessibles par les camions de collectes, ainsi qu'une optimisation des coûts de gestion des déchets ménagers... Le tout n'excluant pas le tri sélectif, qu'il convient de respecter.

- **Balisage** et cartographies des sentiers pédestres, en complément des sentiers balisés d'intérêts départementaux et communautaires tels que le GRP (Grande Randonnée de Pays) Littoral du Léman.

En 2024, deux circuits ont été identifiés et balisés par la commission *Sentiers* de l'Agenda 30 :

- Le circuit des Châteaux passant par la Pierre à Passet et le marais de la Bossenot
- Le circuit sillonnant la Chavanne et les Bougeries via la forêt.

Deux autres parcours sont en cours de finalisation. Une plaquette et une carte seront alors éditées en 2025 : elles seront disponibles sur une application dédiée à la randonnée pédestre.

- Beaucoup d'autres thématiques transversales sont portées par cet Agenda, sans être trop exhaustif, nous retiendrons : la mise en place du don du sang à Allinges, qui est un succès de fréquentation et qui complète bien les autres dons organisés sur notre territoire, la semaine bleue portée par le CCAS, la journée intergénérationnelle organisée en lien avec le centre de loisirs, l'accueil des nouveaux Allingeois, les projets en lien avec la biodiversité comme :
 - La remise aux nouveau-nés d'hôtel à insectes en lieu et place des nichoirs à mésanges ;
 - La participation au programme de réintroduction (Aigles du Léman à Sciez) du pygargue à queue blanche, dont voici les dernières infos : notre aigle est en pleine santé, bien qu'étant à plus de 1200 km, il se rapproche à moins de 300 km d'Allinges... (**Situation aigle**).
- Le forum des associations

- La sensibilisation des enfants sur le temps périscolaire au développement durable : suppression des serviettes en papier à la cantine, tri sélectif, mise en place de composteurs mécaniques,
- La semaine de sensibilisation à l'autisme début avril,
- La semaine des Coquelicots sur Allinges, avec remise de hôtels à insectes, le nettoyage de printemps.

Je voudrais ainsi saluer le travail, l'engagement de toute la commission, qui porte la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre cet important outil pour la commune, tout comme l'implication des non-élus et élus qui apportent leur contribution au quotidien.

En 2024, ces derniers mois ont été d'une extraordinaire richesse en évènements avec de nombreuses manifestations culturelles, festives, sportives et associatives avec le retour du traditionnel Carnav'Allinges, les tournois de foot et de tennis, la fête de l'école à l'Aérospatiale, le gala de la MJC, le forum des associations sans oublier la traditionnelle fête du sport et de la solidarité grâce à la course de l'Allingeoise.

Le tout avec une importante programmation culturelle tout au long de l'année : spectacle d'Allinges Autrefois, soirées théâtrales avec la Compagnie du Graal, rencontres baroques et festival de musique baroque, nuit des Jeudis Électro, les expositions du CLALS (Cercle littéraire et artistique Léman Savoie), la semaine « le CLALS dans tous ses états », les journées du patrimoine sous l'égide de l'ASCA (Association de Sauvegarde des Châteaux des Allinges) et la fête de la musique aux châteaux...

Je voudrai remercier toutes celles et ceux qui contribuent à faire d'Allinges une commune accueillante, bienveillante, dynamique, vivante et attrayante à savoir :

- L'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme et son implication au quotidien, que ce soit l'équipe administrative, scolaire, ou technique et tout nouvellement l'équipe petite enfance.
- Depuis début août 2024, la commune d'Allinges a repris les compétences petite enfance et jeunesse, qui était jusqu'alors du ressort de Thonon Agglomération (crèche et centre de loisirs). Cette reprise s'est déroulée en parfaite entente entre les différentes communes des ex-collines du Léman, et Thonon Agglomération. Le premier bilan est plus que satisfaisant et ouvre des perspectives de développement.
- L'équipe active et efficace de ma municipalité ainsi que tous les membres du conseil municipal pour le travail effectué au jour le jour. Je tiens à souligner votre implication, votre disponibilité et bien sûr j'associe vos conjointes, conjoints et proches à ces remerciements.
- Les membres extérieurs du conseil qui participent aux travaux menés dans le cadre de l'Agenda 2030.
- Les forces vives de notre commune, agriculteurs, commerçants, artisans et industriels qui contribuent à éviter, et nous luttons contre, la « dortoirisation » de notre belle commune.
- Les présidentes et présidents de nos nombreuses et actives associations.

Comme vous le savez, humilité, respect, dignité, sens de l'intérêt général, sont les valeurs qui nous animent au quotidien. Nous n'avons et n'aurons pas de réponse à tout.

Pour vos élus, rendre possible l'avenir, c'est prendre en compte les réalités de notre société et de notre économie en pleine évolution, mutation, en investissant dans l'éducation de nos enfants et en préservant notre environnement, notre patrimoine historique et naturel.

C'est cette vision à moyen et long terme qui nous anime au quotidien.

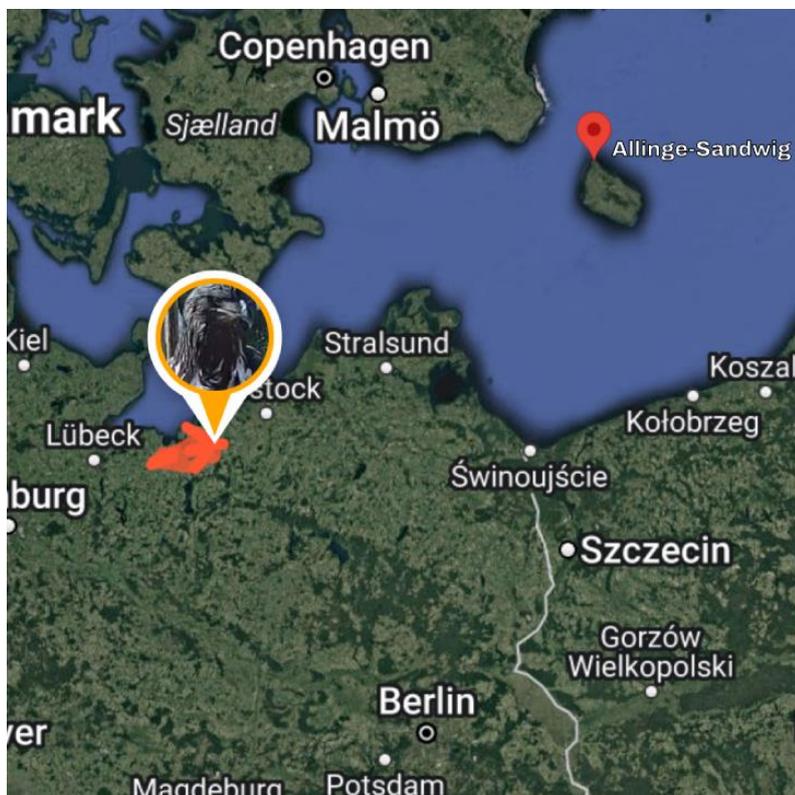
C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous, vos familles, et vos proches pour cette nouvelle année 2025.

Avant de vous convier à venir partager un verre de l'amitié avec des produits bien de chez nous, en circuit court, à savoir de la bière pression « La Bière du Léman » (à consommer avec modération), des fromages de la maison Buttay qui a installé ses caves d'affinage à Mésinges, les boucheries Grassy et Ducret, la boulangerie Pains et Gourmandises à Noyer, les pizzas de Pizzalino en face de la mairie, et les rissoles de Meringues des Neiges de Mésinges,

Je vous souhaite à tous une très belle et heureuse année 2025 !

Devinette à propos de notre aigle :

Allinges se trouve près de Rostock, en Allemagne, à 1220km d'Allinges. Rostock est également située près Allinge-Sandvig, petite ville sur l'île baltique de Bornholm, au Danemark.



Situation aigle